PROFIL B

# FRANZÖSISCH

**LESEVERSTEHEN**SERIE 2/3

### LÖSUNGEN



Kandidatennummer	
Name	
Vorname	
Datum der Prüfung	

PUNKTE UND BEWERTUNG	Erreichte Punkte	/ Maximum
Partie A		/ 20
Partie B		/ 5
Total		/ 25

Die Experten

## PARTIE A TEMPS À PRÉVOIR: 15 MINUTES

### K-Lumet: une idée flambante



#### L'histoire des K-Lumet:

L'histoire de ces allume-feu produits par des handicapés commence en 1994. Ruedi Rettenmund, un moniteur socio-professionnel du centre «Les Perce-Neige» dans le Val-de Ruz (canton de Neuchâtel), voulait inventer un produit écologique et vendable qui offre avant tout une occupation intéressante à des personnes handicapées. Il a eu l'idée de ces allume-feu quand il était à table. Dans son assiette, il y avait des haricots entourés d'une tranche de lard. Cela lui a donné l'idée de bâtonnets de bois entourés d'un anneau en carton avec une mèche au centre, le tout plongé dans de la cire.

#### Situation actuelle:

Actuellement, 2000 personnes handicapées, dans 200 institutions de Suisse, produisent des allume-feu pour grils et cheminées. Au centre «Les Perce-Neige», où ils ont été inventés, on en fabrique toujours. Pour les personnes handicapées, assembler des morceaux de bois est un très bon exercice pour entraîner la motricité des mains, — mais pas seulement. La concentration pendant la fabrication est aussi un aspect important. De plus, les ouvriers handicapés sont très fiers lorsqu'ils voient leur produit dans un magasin.

Les ateliers protégés ne font pas fortune avec les allume-feu, mais le produit de leur vente est une contribution régulière à leur chiffre d'affaires annuel. Pour tirer profit de ce produit, il faudrait automatiser la production. Et c'est justement ce que l'on veut éviter. Il faut que cela reste une occupation intelligente réservée aux personnes handicapées.

#### Produit breveté:

Le Centre «Les Perce-Neige» est titulaire du brevet pour ce produit. Seulement d'autres institutions pour personnes handicapées reçoivent le droit de fabrication. Les Etats-Unis et même l'Australie ont proposé de commercialiser K-Lumet, – rien à faire: l'institution neuchâteloise reste ferme. Les ateliers pour personnes handicapées doivent rester les seuls à le commercialiser.

(D'APRÈS COOPÉRATION DU 21 DÉCEMBRE 2009)

г	١	n	1,+	_
۲	'u	п	κι	e

Les affirmations suivantes sont-elles vraies (V) ou fausses (F)? Écrivez V (vrai) ou F (faux) dans la case à côté de l'affirmation. Si l'affirmation est fausse, justifiez en allemand.

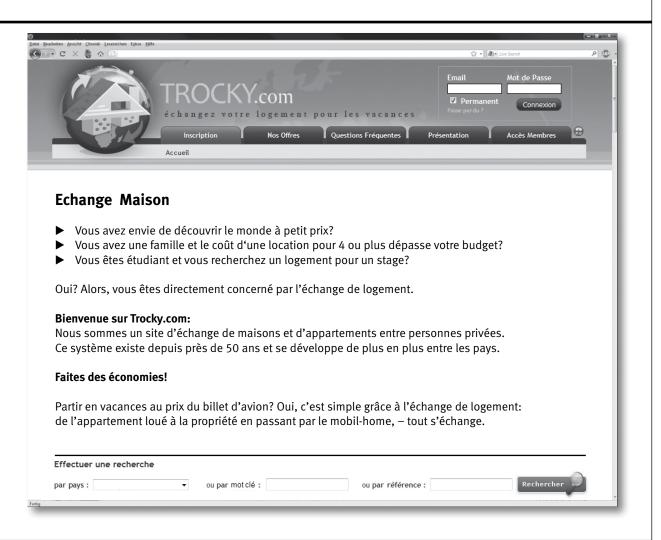
		V Ou F	
1.	Ruedi Rettenmund voulait surtout lancer un produit écologique et vendable.	F	2
2.	C'est pendant un repas qu'il a eu l'idée des allume-feu.	V	2
3.	La fabrication des K-Lumet est seulement une occupation manuelle.	F	2
4.	On pourrait gagner plus d'argent avec les K-Lumet si on automatisait leur production.	V	2
5.	Le Centre «Les Perce-Neige» ne veut pas automatiser la production parce que cela coûterait trop cher.	F	2
6.	Toutes les usines en Suisse peuvent produire des K-Lumet.	F	2

ı sein. 2
sind stolz auf ihr Produkt. 2
2
2
n :

#### **PARTIE B**

## PARTIE B TEMPS À PRÉVOIR: 10 MINUTES

Punkte



#### Écrivez V (vrai) ou F (faux) dans la case à côté de l'affirmation.

		V ou F	
1.	Ce texte est un prospectus.	F	1
2.	Ce texte s'adresse à des personnes qui veulent passer des vacances bon marché.	V	1
3.	Il s'agit d'une agence de voyage qui loue des maisons et des appartements.	F	1
4.	On connaît ce système depuis environ 50 ans.	V	1
5.	On peut réserver des billets d'avion pour ses vacances sur Trocky.com.	F	1

<b>Total partie</b>		В	

Total parties A + B

/25

5

25